

# TABLE DES MATIÈRES

*Pagination*

## – VOLUME 1 –

### PARTIE I – RECOURS EN VERTU DU DROIT CIVIL

<b>Chapitre 1 - Nature du contrat d'emploi</b> . . . . .	1-1
1.1 Définition . . . . .	1-1
A. Lien de subordination . . . . .	1-2
B. Salarié : une personne physique . . . . .	1-8
C. Caractère temporaire . . . . .	1-12
D. Notion de rémunération . . . . .	1-12.2
E. Autres caractéristiques . . . . .	1-12.2
F. Contrat d'adhésion . . . . .	1-13
G. Contrat écrit ou verbal . . . . .	1-14
H. Contrat <i>intuitu personae</i> . . . . .	1-15
I. Notion d'employeur et relation tripartite . . . . .	1-16
1.2 Sources de droit . . . . .	1-17
1.3 Obligations des parties contractantes . . . . .	1-22
A. Obligations prévues au <i>Code civil du Québec</i> . . . . .	1-22
i) Obligations de l'employeur . . . . .	1-22
a) Fournir le travail convenu . . . . .	1-22
b) Assurer la santé, la sécurité et la dignité du salarié . . . . .	1-23
c) Payer la rémunération fixée . . . . .	1-26
d) Agir équitablement (« duty to act fairly ») et agir de bonne foi . . . . .	1-26

ii)	Obligations du salarié . . . . .	1-26
a)	Exécuter le travail avec prudence, diligence et assiduité . . . .	1-27
b)	Obligation d’agir avec loyauté . . . . .	1-27
B.	Apport des lois d’ordre public. . . . .	1-29
<b>Chapitre 2 - Sources des différents types de recours civils à l’encontre d’un congédiement injustifié . . . . .</b>		
2.1	Recours dits contractuels . . . . .	2-1
A.	Recours en vertu des articles 2091 et suivants du <i>Code civil du Québec</i> . . . . .	2-1
i)	Les articles 2091, 2092 et 2094 C.c.Q. . . . .	2-1
ii)	Cumul du recours avec celui de l’article 82 L.N.T. . . . .	2-4
B.	Recours en vertu du droit des contrats prévu au <i>Code civil du Québec</i> . . . . .	2-6
C.	Recours pour abus de droit . . . . .	2-7
i)	Théorie de l’abus de droit contractuel . . . . .	2-7
ii)	Abus du droit de congédier . . . . .	2-8
iii)	Forme d’abus du droit de congédier. . . . .	2-20
iv)	Application jurisprudentielle . . . . .	2-22
v)	Quantum des dommages causés à la suite d’un abus de droit . . . . .	2-35
vi)	L’abus de droit prévu à l’article 2092 C.c.Q. . . . .	2-36
2.2	Recours extracontractuels causés au moment de la rupture du lien d’emploi ou postérieurement . . . . .	2-38
A.	Recours en vertu de l’article 1457 du <i>Code civil du Québec</i> . . . . .	2-38
B.	Application de l’article 1619 du <i>Code civil du Québec</i> . . . . .	2-42
C.	Recours en vertu des articles 4 et 49 de la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i> . . . . .	2-42
D.	Recours en vertu du <i>Code civil du Québec</i> : articles 35 à 41 C.c.Q. . . . .	2-43
2.3	L’employé régi par une convention collective peut-il réclamer des dommages moraux ou exemplaires devant les tribunaux de droit commun ? . . . . .	2-44

## TABLE DES MATIÈRES

2.4	Droit à la réintégration en droit civil . . . . .	2-50
	A. L'approche traditionnelle . . . . .	2-51
	B. Évolution jurisprudentielle et doctrinale . . . . .	2-55
2.5	Prescription . . . . .	2-62
2.6	Recours des employés à l'essai . . . . .	2-65
	A. Remarques générales . . . . .	2-66
	B. ( <i>Supprimée</i> )	
	C. Les employés non syndiqués à l'essai . . . . .	2-66
2.7	Transaction et entente de fin d'emploi . . . . .	2-68
 <b>Chapitre 3 - Notions de congédiement et de congédiement déguisé . .</b>		<b>3-1</b>
3.1	Notion de congédiement . . . . .	3-1
3.2	Congédiement déguisé ou par induction (« constructive dismissal ») . . . . .	3-5
	A. Définition du concept de « congédiement déguisé » . . . . .	3-5
	B. Les motifs au soutien du congédiement déguisé . . . . .	3-14
	C. Absence de congédiement déguisé . . . . .	3-15
	D. Exemples de modifications substantielles . . . . .	3-22.1
	i) Modification de la rémunération . . . . .	3-22.1
	ii) Modification des fonctions et des responsabilités . . . . .	3-24
	iii) Modification expresse du contrat d'emploi . . . . .	3-26
	iv) L'imposition de nouvelles exigences . . . . .	3-27
	v) L'imposition d'une suspension administrative avec ou sans salaire . . . . .	3-27
	vi) Autres illustrations de congédiement déguisé . . . . .	3-28.1
	E. Acceptation ou refus des modifications de travail . . . . .	3-28.4
	F. Le cas particulier des offres de transfert ou de relocalisation . . . . .	3-35
3.3	Démission . . . . .	3-37

<b>Chapitre 4 - Congédiement pour un motif sérieux (cause juste et suffisante)</b> . . . . .	4-1
4.1 Introduction . . . . .	4-1
A. Fardeau de preuve . . . . .	4-3
B. La « faute contributive » de l'employé . . . . .	4-8
C. La notion de « motif sérieux ». . . . .	4-10
4.2 Motifs (causes) de congédiement . . . . .	4-11
A. Insubordination grave . . . . .	4-12
i) Refus de se soumettre aux directives, aux politiques de l'employeur et refus d'obéir et agir sans autorisation. . . . .	4-12
ii) Écarts de conduite et attitude générale répréhensible : non-respect de l'obligation de civilité de l'employé et attitude de défi envers l'autorité . . . . .	4-15
iii) Faute professionnelle et respect des obligations déontologiques . . . . .	4-18
B. Incompétence / rendement . . . . .	4-19
C. Non-respect de l'obligation de loyauté de l'employé envers son employeur. . . . .	4-24.1
i) Conflits d'intérêts et concurrence . . . . .	4-24.2
ii) Actes de malhonnêteté . . . . .	4-29
iii) Divers . . . . .	4-38
D. Alcoolisme et drogue. . . . .	4-38.4
E. Absentéisme et retards injustifiés . . . . .	4-38.6
F. Maladie . . . . .	4-38.6
i) En vertu des règles du droit civil. . . . .	4-38.6
ii) En vertu de l'article 79.1 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	4-39
G. Conflits de personnalités . . . . .	4-41
H. Motifs économiques . . . . .	4-44
i) La récession économique constitue-t-elle une force majeure, un cas fortuit, justifiant l'employeur de ne pas donner un avis de congédiement, ou d'en donner un d'une très courte durée ? . . . . .	4-46

## TABLE DES MATIÈRES

ii) Le tribunal doit-il tenir compte, lors du calcul du délai de congé, de la situation économique à laquelle doit faire face l'employeur ou l'employé licencié ? . . . . .	4-47
iii) Certains signes extérieurs connus des employés peuvent-ils constituer une forme de délai de congé ou de mise en garde ? . . .	4-51
iv) L'octroi des dommages autres que le délai de congé . . . . .	4-51
I. Autres motifs . . . . .	4-52
<b>Chapitre 5 - Indemnisation en cas de rupture du contrat de travail . .</b>	<b>5-1</b>
Partie I - Principes applicables selon la durée du contrat individuel de travail . . . . .	5-1
5.1 Contrat à durée indéterminée . . . . .	5-1
A. Point de départ du délai de congé . . . . .	5-1
B. Caractère raisonnable du délai de congé . . . . .	5-5
C. Autres considérations dans le calcul du délai de congé . . . . .	5-8
5.2 Calcul du délai de congé (préavis) . . . . .	5-9
A. Facteurs retenus . . . . .	5-9
B. Facteur clé : l'importance et la nature de l'emploi . . . . .	5-19
C. Cas particulier : le fait que l'employé a quitté un emploi certain et rémunérateur . . . . .	5-20
D. Courants jurisprudentiels de la Cour d'appel des dernières décennies . . . . .	5-25
i) Les années 1980 : l'approche conservatrice . . . . .	5-25
ii) La Cour d'appel révisé à la baisse . . . . .	5-27
iii) La Cour d'appel fait preuve de réserve . . . . .	5-31
E. Indemnités tenant lieu de délai de congé accordées . . . . .	5-37
i) Au Québec . . . . .	5-37
ii) Autres provinces . . . . .	5-50
5.3 La théorie du « Ball-park Justice » est-elle applicable au Québec ? . . . .	5-54.5
5.4 Contrat à durée déterminée . . . . .	5-55
A. Distinction entre le contrat à durée déterminée et le contrat à durée indéterminée . . . . .	5-55

B.	Indemnité en cas de résiliation du contrat à durée déterminée. . . . .	5-66
C.	Obligation de réduire les dommages . . . . .	5-69
D.	Renouvellement du contrat à durée déterminée. . . . .	5-71
5.5	Indemnisation en vertu d'une clause de préavis (ou d'une clause d'indemnité de départ) . . . . .	5-75
A.	Clause de préavis (délai de congé) ou clause d'indemnité de départ dans le contrat individuel de travail . . . . .	5-75
B.	Les clauses de « parachute doré » . . . . .	5-84
C.	Les clauses de préavis et l'abus de droit . . . . .	5-86
D.	La clause de préavis et l'article 2092 C.c.Q. . . . .	5-90
E.	Les clauses de préavis dans les contrats à durée déterminée . . . . .	5-92
<b>Chapitre 6 - Indemnisation en cas de rupture du contrat de travail . .</b>		<b>6-1</b>
Partie II - Dommages contractuels et dommages moraux . . . . .		6-1
6.1	Dommages contractuels . . . . .	6-1
A.	Principes généraux en matière d'indemnisation des dommages : articles 1607, 1611 et 1613 C.c.Q. . . . .	6-1
i)	Les dommages directs et les dommages indirects. . . . .	6-2
ii)	Les intérêts. . . . .	6-3
iii)	Les avantages liés à la réalisation d'obligations contractuelles . . .	6-4
iv)	La preuve des dommages. . . . .	6-4
v)	L'application des principes émis par la common law . . . . .	6-5
B.	Avantages sociaux : assurance collective, assurance-maladie, assurance-vie, régime de soins dentaires . . . . .	6-5
i)	Remboursement de l'équivalent de la prime d'assurance. . . . .	6-6
ii)	Remboursement d'une somme forfaitaire . . . . .	6-7
iii)	À défaut de souscrire à une prime d'assurance, le paiement des dépenses engagées par l'employé et couvertes par la police d'assurance de l'employeur . . . . .	6-7
iv)	Le cas de l'assurance-vie en cas de défaut d'informer l'employé de la possibilité de convertir sa protection d'assurance collective sur la vie en une assurance individuelle . . . . .	6-8

## TABLE DES MATIÈRES

C. Bonis . . . . .	6-9
i) Inclusion du boni dans le calcul du délai de congé . . . . .	6-9
ii) Paiement du boni pour la période travaillée . . . . .	6-16
D. Commissions . . . . .	6-16.1
E. Régimes de retraite . . . . .	6-19
i) Droit aux dommages et modes de calcul . . . . .	6-19
ii) Diminution des bénéfices de retraite . . . . .	6-20.3
iii) Le droit au congé de préretraite (ou de retraite) . . . . .	6-24
iv) Loi sur les régimes complémentaires de retraite . . . . .	6-25
F. Allocation de jours de maladie . . . . .	6-26
G. Vacances annuelles . . . . .	6-27
H. Augmentation de salaire à laquelle aurait eu droit l'employé durant la période de préavis . . . . .	6-30
I. Comptes de dépenses . . . . .	6-32
J. Frais de recherche d'emploi et frais de relocalisation . . . . .	6-33
K. Frais de déménagement et d'hébergement . . . . .	6-36.1
L. Automobile . . . . .	6-39
i) Automobile fournie et défrayée par l'employeur . . . . .	6-39
ii) Allocation pour usage de l'automobile personnelle de l'employé . . . . .	6-42
M. Participation aux profits de l'entreprise . . . . .	6-43
N. Régime d'options d'achat d'actions (« Stock Option Plan ») . . . . .	6-44
i) Durée du droit d'exercice des options d'achat d'actions . . . . .	6-46
ii) Calcul des dommages : moyenne des prix des actions durant la période de délai de congé . . . . .	6-52
iii) Autres considérations . . . . .	6-55
iv) Perte du droit à une participation dans l'actionnariat . . . . .	6-57
O. Divers (prêts avantageux, avantages fiscaux, etc.) . . . . .	6-58
P. Honoraires d'avocats et déboursés extrajudiciaires . . . . .	6-60

Q. Rémunération différée . . . . .	6-64
R. Rachats d'actions . . . . .	6-64
6.2 Dommages moraux . . . . .	6-65
A. Introduction . . . . .	6-65
B. Préjudice à la réputation . . . . .	6-65
C. Humiliation, anxiété, traumatismes et autres troubles psychologiques . . . . .	6-68
i) Principes applicables en matière d'octroi de tels dommages . . . . .	6-68
ii) Application . . . . .	6-74
D. Dommages exemplaires . . . . .	6-86
<b>Chapitre 7 - L'obligation de réduire (minimiser) les dommages . . . . .</b>	<b>7-1</b>
7.1 Principes généraux . . . . .	7-1
A. Définition de l'obligation de réduire les dommages . . . . .	7-1
B. Intensité de l'obligation de réduire les dommages . . . . .	7-8
C. Le cas de l'employé en congé de maladie . . . . .	7-12
D. Fardeau de preuve . . . . .	7-13
7.2 Déduction des gains réalisés durant la période du délai de congé. . . . .	7-14
A. Déduction des prestations d'assurance invalidité . . . . .	7-16
B. Déduction des rentes reçues au terme d'un régime de retraite . . . . .	7-19
C. Déduction des sommes reçues de l'ancien employeur . . . . .	7-20
7.3 Déduction des sommes perçues de l'assurance-emploi ou de la CNESST . . . . .	7-20
7.4 Refus d'accepter un autre poste offert par l'employeur . . . . .	7-22
7.5 Refus d'accepter un autre emploi. . . . .	7-30
7.6 Le cas de l'employé qui part à son compte ou qui se réoriente . . . . .	7-32
<b>Chapitre 8 - Aliénation de l'entreprise . . . . .</b>	<b>8-1</b>
8.1 Introduction . . . . .	8-1
8.2 Le champ d'application de l'article 2097 C.c.Q. . . . .	8-2

## TABLE DES MATIÈRES

A.	La notion d'« aliénation de l'entreprise » . . . . .	8-2
i)	La notion d'aliénation. . . . .	8-3
ii)	La notion d'entreprise . . . . .	8-3
B.	La modification de la structure juridique de l'entreprise . . . . .	8-4
C.	L'article 2097 C.c.Q. et la concession d'entreprise . . . . .	8-5
D.	L'application de l'article 2097 C.c.Q. au cas de vente partielle d'entreprise . . . . .	8-6
E.	L'application de l'article 2097 C.c.Q. à la vente en justice . . . . .	8-7
i)	Jurisprudence antérieure favorable à l'application de l'article 2097 C.c.Q. à la vente en justice. . . . .	8-7
ii)	Jurisprudence antérieure défavorable à l'application de l'article 2097 C.c.Q. à la vente en justice. . . . .	8-10
iii)	L'affaire <i>Aréo-Photo (1961) inc. c. Raymond</i> . . . . .	8-10
iv)	La jurisprudence rendue suivant l'arrêt <i>Aéro-Photo (1961) inc. c. Raymond</i> . . . . .	8-12
8.3	Les effets de l'article 2097 C.c.Q. . . . .	8-14
A.	L'impact de l'article 2097 C.c.Q. sur le calcul du délai de congé . . . . .	8-15
B.	L'article 2097 C.c.Q. prohibe-t-il la résiliation du contrat de travail au motif de l'aliénation de l'entreprise ? . . . . .	8-16
C.	L'utilisation de l'article 2097 C.c.Q. de concert avec l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	8-18
D.	Divers . . . . .	8-18
i)	La responsabilité de l'acquéreur à l'égard des obligations inexécutées par le vendeur au moment de l'aliénation. . . . .	8-18
ii)	Un salarié peut-il intenter contre le vendeur un recours fondé sur la prémisse que celui-ci a résilié son contrat de travail ? . . . . .	8-19
iii)	Le refus du salarié de travailler pour le nouvel employeur . . . . .	8-20
 <b>Chapitre 9 - La responsabilité personnelle des administrateurs et des dirigeants d'une société lors du congédiement d'un employé . . . . .</b>		
9.1	Le régime de la responsabilité extracontractuelle en cas de faute. . . . .	9-2

A.	L'administrateur ou le dirigeant est personnellement responsable envers l'employé . . . . .	9-2
i)	Responsabilité totale de l'administrateur, de l'actionnaire ou du dirigeant et levée du voile corporatif. . . . .	9-3
ii)	Responsabilité partielle de l'administrateur ou du dirigeant. . . . .	9-7
B.	L'administrateur ou le dirigeant n'est pas personnellement responsable envers l'employé . . . . .	9-11
9.2	Les régimes de responsabilité statutaires sans égard à la faute . . . . .	9-16
A.	L'applicabilité des régimes statutaires de responsabilité sans faute en matière d'indemnité de préavis ou de licenciement et de paie de séparation. . . . .	9-16

**Chapitre 10 - Les clauses restrictives dans le contrat individuel de travail. . . . . 10-1**

10.1	Considérations d'ordre général . . . . .	10-1
A.	Validité des clauses restrictives. . . . .	10-5
i)	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1994 . . . . .	10-5
ii)	Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1994 . . . . .	10-7
B.	Principes d'interprétation des clauses restrictives . . . . .	10-8
C.	Divisibilité des clauses restrictives et pouvoir des tribunaux de modifier une clause restrictive prohibitive, lorsqu'expressément autorisé par les parties. . . . .	10-20
D.	Transmissibilité des clauses restrictives . . . . .	10-28
E.	Clauses assimilables à des clauses restrictives. . . . .	10-29
10.2	Critères de validité des clauses restrictives . . . . .	10-32
A.	Clauses de non-concurrence. . . . .	10-43
i)	Durée de la restriction . . . . .	10-46
ii)	Étendue territoriale de la restriction. . . . .	10-58
iii)	Nature des activités interdites. . . . .	10-72
B.	Clauses de non-sollicitation . . . . .	10-78
i)	Durée de la restriction . . . . .	10-83
ii)	Étendue territoriale de la restriction. . . . .	10-86

## TABLE DES MATIÈRES

iii) Cliente visée . . . . .	10-89
C. Clauses de non-sollicitation des employés de l'ex-employeur . . . . .	10-92
10.3 Recours en cas de violation des clauses restrictives . . . . .	10-94
A. Le recours en injonction . . . . .	10-97
i) Apparence de droit . . . . .	10-98
ii) Préjudice sérieux ou irréparable . . . . .	10-101
iii) Prépondérance des inconvénients . . . . .	10-108
iv) Durée de la prohibition . . . . .	10-110
v) Délai à intenter le recours (critère de l'urgence). . . . .	10-110.1
B. La clause pénale . . . . .	10-110.3
C. Le recours en cas de congédiement injustifié et l'absence de clause de préavis . . . . .	10-118
D. Le recours contre le nouvel employeur et d'autres tiers. . . . .	10-124
<b>Chapitre 11 - Le devoir de loyauté de l'employé à la cessation         de son emploi . . . . .</b>	<b>11-1</b>
11.1 Les devoirs usuels de l'employé à la cessation de son emploi . . . . .	11-1
11.2 L'évolution de la notion de devoir de loyauté après la cessation d'emploi. . . . .	11-14
11.3 Le devoir de loyauté en droit québécois tel que codifié à l'article 2088 du <i>Code civil du Québec</i> . . . . .	11-19
11.4 Les employés auxquels le devoir de loyauté s'applique . . . . .	11-22
11.5 L'étendue et la transmissibilité du devoir de loyauté en droit québécois. . . . .	11-31
A. L'étendue du devoir de loyauté en droit québécois . . . . .	11-31
i) Sollicitation de la clientèle de l'ancien employeur . . . . .	11-42.3
ii) Concurrence avec l'ancien employeur . . . . .	11-52.2
iii) Doctrine de la divulgation inévitable ( <i>Inevitable                 Disclosure Doctrine</i> ) . . . . .	11-57
iv) La sollicitation des employés de l'ancien employeur. . . . .	11-59
v) L'appropriation d'une occasion d'affaires. . . . .	11-63
B. La transmissibilité du devoir de loyauté. . . . .	11-65

11.6	Les recours de l'employeur en cas de violation du devoir de loyauté . . . . .	11-67
	A. L'injonction . . . . .	11-67
	B. Durée des prohibitions . . . . .	11-73
	C. Le recours en dommages . . . . .	11-79
	D. Recours contre le nouvel employeur . . . . .	11-84.1
11.7	Conclusion. . . . .	11-88
<b>Chapitre 12 - Service de réaffectation d'emploi . . . . .</b>		<b>12-1</b>
<b>Chapitre 13 - Références d'emploi – aspects juridiques . . . . .</b>		<b>13-1</b>
<b>PARTIE II – ARTICLE 124 DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL</b>		
<b>Chapitre 14 - La source du recours . . . . .</b>		<b>14-1</b>
<b>Chapitre 15 - Juridiction sur l'employeur . . . . .</b>		<b>15-1</b>
<b>Chapitre 16 - Assises juridiques du recours. . . . .</b>		<b>16-1</b>
16.0	Introduction . . . . .	16-1
16.1	La notion de salarié . . . . .	16-5
	A. Définition . . . . .	16-5
	B. Est-ce que le cadre a le droit de recourir à l'article 124 ? . . . . .	16-16
	i) Introduction . . . . .	16-16
	ii) Définition de la notion de « cadre supérieur » . . . . .	16-17
	iii) Critères permettant l'identification du statut de cadre supérieur . . . . .	16-19
	iv) Application . . . . .	16-24
	v) La qualification du statut du salarié : une question juridictionnelle ou intrajuridictionnelle ? . . . . .	16-32
16.2	La notion de service continu . . . . .	16-32
	A. Introduction . . . . .	16-32
	i) Définition de la notion de « service continu » . . . . .	16-33

## TABLE DES MATIÈRES

ii) Ancienneté versus service continu . . . . .	16-35
iii) Validité d'une entente entre les parties au sujet du service continu . . . . .	16-35
iv) Incidence du paragraphe 122(5) de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	16-36
B. Interruption de la relation de travail versus interruption de l'exécution du travail . . . . .	16-36
i) Principes généraux . . . . .	16-36
ii) Causes où les tribunaux ont conclu à la continuité du service . . . . .	16-38
1. Emplois à caractère saisonnier, intermittent ou périodique . . . . .	16-39
2. Interruptions causées par des congés de nature diverse . . .	16-44
3. Remplacement ou suppléance . . . . .	16-45
4. Cas du rétablissement du lieu d'emploi par voie de règlement entre les parties . . . . .	16-47
iii) Causes où les tribunaux ont conclu à l'interruption du service continu . . . . .	16-47
1. Remplacement ou suppléance . . . . .	16-47
2. Cas divers . . . . .	16-50
16.3 Impact de l'aliénation ou de la concession d'entreprise . . . . .	16-53
A. Les notions d'aliénation et de concession d'entreprise . . . . .	16-54
i) Définition . . . . .	16-54
ii) Le cas particulier de la vente faite par le syndic à la faillite . . .	16-56
B. Les effets des articles 97 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> et 2097 du <i>Code civil du Québec</i> sur le recours de l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	16-57
i) Le cumul du service continu . . . . .	16-57
ii) La question de l'interruption du service continu dans certaines circonstances . . . . .	16-59
iii) L'obligation du nouvel employeur d'engager les salariés de l'employeur précédent . . . . .	16-62

16.4	L'absence d'une « autre procédure de réparation » . . . . .	16-69
	A. Critères démontrant l'existence d'une autre procédure de réparation . . . . .	16-70
	B. Le recours prévu dans une convention collective . . . . .	16-73
	C. Le recours de l'article 15 du <i>Code du travail</i> . . . . .	16-75
	D. Les autres types de recours . . . . .	16-78
	E. La norme de contrôle judiciaire . . . . .	16-82
16.5	Multiplicité des recours et litispendance . . . . .	16-83
	A. Le principe de litispendance . . . . .	16-83
	B. L'autorité de la chose jugée . . . . .	16-86
	i) Recours en vertu de l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> et recours en vertu du droit commun . . . . .	16-86
	ii) Recours en vertu de l'article 122 et de l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	16-88
	iii) Recours en vertu de l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> et procédure de grief . . . . .	16-91
	iv) Recours en vertu de l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> et recours en vertu de l'article 32 de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> et de l'article 227 de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> . . . . .	16-92
	v) Recours en vertu de l'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> et de l'article 83 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	16-92
16.6	Prescription du recours . . . . .	16-93
	<b>Chapitre 17 - Processus de médiation prédécisionnelle</b> . . . . .	17-1
17.1	Médiation à la Commission des normes du travail . . . . .	17-1
17.2	Conciliation au Tribunal administratif du travail . . . . .	17-6
	<b>Chapitre 18 - Congédiement</b> . . . . .	18-1
18.1	Preuve et fardeau de la preuve . . . . .	18-1
	A. Fardeau de preuve . . . . .	18-1

## TABLE DES MATIÈRES

B.	Preuve en matière de congédiement . . . . .	18-2
i)	La preuve des motifs du congédiement et des faits postérieurs au congédiement . . . . .	18-3
ii)	Le témoignage du plaignant. . . . .	18-8
iii)	La preuve d'une transaction. . . . .	18-8
iv)	Appréciation de la preuve . . . . .	18-14
18.2	Définitions de congédiement . . . . .	18-16
A.	Congédiement vs licenciement. . . . .	18-16
i)	Notion de licenciement. . . . .	18-16
ii)	Qualification de la rupture de fin d'emploi : une question juridictionnelle ou intrajuridictionnelle ? . . . . .	18-19
iii)	Rôle du juge administratif dans l'appréciation d'un licenciement . . . . .	18-21
iv)	Fardeau de preuve en matière de licenciement . . . . .	18-29
v)	Examen des motifs de l'employeur . . . . .	18-33
B.	Mise à pied vs congédiement . . . . .	18-35
C.	Critères de sélection lors d'un licenciement ou d'une mise à pied . . . . .	18-40
i)	Choix des critères de sélection. . . . .	18-40
ii)	Un critère souvent invoqué : l'ancienneté . . . . .	18-42.1
iii)	Droit de regard du juge administratif sur l'application des critères de sélection de l'employeur. . . . .	18-46
iv)	Examen des critères de sélection invoqués par l'employeur. . . . .	18-49
v)	Fardeau d'établir le subterfuge et fardeau d'établir que l'application des critères de sélection était discriminatoire, irrationnelle ou abusive . . . . .	18-52.1
vi)	Lors d'un licenciement : droit du salarié d'être transféré (relocalisé) ou rétrogradé . . . . .	18-53
D.	Le non-rappel à la suite d'une mise à pied peut constituer un congédiement déguisé. . . . .	18-60.2
E.	Congédiement vs mise à la retraite. . . . .	18-60.3

F.	Le non-renouvellement d'un contrat à durée déterminée peut constituer un congédiement déguisé . . . . .	18-60.4
G.	Congédiement disciplinaire vs congédiement administratif . . . . .	18-65
	i) Limites au pouvoir d'intervention du juge administratif en cas de congédiement administratif . . . . .	18-65
	ii) Congédiement administratif en lien avec une maladie ou un handicap . . . . .	18-70
	iii) Critères applicables en cas de congédiement administratif lié à la compétence ou au rendement du salarié. . . . .	18-73
	iv) Application jurisprudentielle . . . . .	18-78
	v) Critère d'intervention à l'égard d'une décision qualifiant la rupture du lien d'emploi en tant que congédiement administratif ou disciplinaire. . . . .	18-83
H.	Congédiement vs suspension administrative. . . . .	18-83
18.3	Les notions de congédiement déguisé et de démission forcée. . . . .	18-88
A.	Introduction . . . . .	18-88
B.	Appréciation de l'existence d'une démission . . . . .	18-89
C.	Fardeau de preuve en matière de démission. . . . .	18-92.6
D.	Appréciation de l'existence d'un congédiement déguisé en matière de démission forcée. . . . .	18-92.10
E.	Application jurisprudentielle . . . . .	18-98
	i) Rétrogradation . . . . .	18-98
	ii) Modification de conditions d'emploi. . . . .	18-101
	iii) Modification de la rémunération . . . . .	18-113
	iv) L'imposition d'une clause de non-concurrence. . . . .	18-116.1
	v) L'imposition des mesures disciplinaires . . . . .	18-117
	vi) Autres types de modifications . . . . .	18-118
F.	Quels gestes doit poser le salarié qui croit faire face à un congédiement déguisé ? . . . . .	18-120
G.	Évaluation de la démission : erreur de nature juridictionnelle ou intrajuridictionnelle. . . . .	18-122

## TABLE DES MATIÈRES

18.4	Le congédiement pour cause juste et suffisante . . . . .	18-122
	A. Appréciation de la cause juste et suffisante . . . . .	18-122
	B. La théorie de la progression des sanctions et de l'incident culminant . . . . .	18-125
	i) Principes généraux . . . . .	18-125
	ii) Application jurisprudentielle . . . . .	18-130
	iii) Application de la progression des sanctions aux employés cadres . . . . .	18-135
	iv) La suspension pour fins d'enquête et la double sanction . . . . .	18-138
	v) L'impact des politiques et des directives en vigueur dans l'entreprise . . . . .	18-138
	vi) Facteurs atténuants . . . . .	18-141
	vii) Facteurs aggravants . . . . .	18-142.1
	C. Le délai d'imposition du congédiement . . . . .	18-143
18.5	La réduction par l'employeur du préavis de démission donné par l'employé . . . . .	18-146
 <b>Chapitre 19 - Pouvoirs du juge administratif en vertu de l'article 128 de la <i>Loi sur les normes du travail</i>. . . . .</b>		
19.1	La constitutionnalité des articles 126, 127 et 128 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	19-1
19.2	Le pouvoir de réintégration . . . . .	19-5
	A. Exercice du pouvoir de réintégration . . . . .	19-5
	B. Limites au pouvoir de réintégration . . . . .	19-13
	C. Réintégration des salariés cadres . . . . .	19-25
	D. La réintégration provisoire . . . . .	19-26
19.3	Modification de la sanction imposée par l'employeur . . . . .	19-29
19.4	Les dommages extracontractuels : limites juridictionnelles ? . . . . .	19-33
	A. Juridiction des juges administratifs . . . . .	19-33
	B. Critères permettant l'octroi de dommages moraux . . . . .	19-37

<b>Chapitre 20 - Calcul des dommages : paragraphes 128(2) et (3)</b> . . . . .	20-1
20.1 Résiliation d'un contrat à durée indéterminée . . . . .	20-1
A. Introduction . . . . .	20-1
B. Analyse de la controverse. . . . .	20-2
i) Première école de pensée : en l'absence de réintégration, seule une indemnité en vertu de l'article 128(3) de la <i>Loi sur les normes du travail</i> peut être ordonnée . . . . .	20-2
ii) Deuxième école de pensée : le paragraphe 2 de l'article 128 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> s'applique malgré l'absence de réintégration. . . . .	20-8
C. Calcul de l'indemnité en vertu du paragraphe 128(2) de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	20-17
D. Octroi d'une indemnité en vertu du paragraphe 128(3) de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	20-24
20.2 Résiliation d'un contrat à durée déterminée . . . . .	20-27
20.3 Réduction de l'indemnité de perte d'emploi ou refus d'octroyer cette dernière . . . . .	20-27
A. Faute contributive du salarié. . . . .	20-27
B. Autres motifs . . . . .	20-29
20.4 Autres dommages accordés en vertu du paragraphe 3 de l'article 128 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	20-30
20.5 Obligation de réduire (minimiser) les dommages . . . . .	20-56
20.6 Impact des remises d'audience sur le quantum . . . . .	20-79
<b>Chapitre 21 - Autres considérations</b> . . . . .	21-1
21.1 Dérogations contractuelles et ordre public . . . . .	21-1
21.2 Motivation des jugements . . . . .	21-4

– VOLUME 2 –

**PARTIE III – RECOURS : ARTICLE 82 DE LA LOI SUR LES  
NORMES DU TRAVAIL**

<b>Chapitre 22 - Introduction</b> . . . . .	22-1
22.1 Les dispositions législatives . . . . .	22-1

## TABLE DES MATIÈRES

22.2	Considérations d'ordre général	22-5
A.	Objectif des articles 82 et 83	22-5
B.	Champ d'application de l'article 82	22-6
i)	Cessation d'emploi	22-6
ii)	Mise à pied pour plus de six mois	22-6
iii)	Cas de la démission	22-7
iv)	Cas du salarié congédié dont le tribunal ordonne la réintégration	22-8
C.	Contenu de l'avis exigé par l'article 82	22-9
D.	Divers	22-11
<b>Chapitre 23 - Règles d'interprétation appliquées aux articles 82 à 83.2</b>		
		23-1
<b>Chapitre 24 - Contrat à durée déterminée ou pour une entreprise déterminée</b>		
		24-1
<b>Chapitre 25 - (Supprimé)</b>		
<b>Chapitre 26 - Exceptions au droit au préavis fondées sur la faute grave ou le cas de force majeure</b>		
		26-1
26.1	Introduction	26-1
26.2	Faute grave	26-2
26.3	Le cas de force majeure ou « cas fortuit »	26-13
A.	Motifs d'ordre économique	26-14
B.	Motifs divers	26-16
<b>Chapitre 27 - Calcul de l'indemnité</b>		
		27-1
27.1	Calcul de l'indemnité	27-1
<b>Chapitre 28 - Impact de l'alinéation ou de la concession d'entreprise</b>		
		28-1
28.1	La responsabilité du nouvel employeur en vertu de l'article 96 à l'égard de la réclamation d'indemnité de préavis	28-1
28.2	L'impact de l'alinéation ou de la concession d'entreprise sur la notion de service continu	28-6

<b>Chapitre 29 - Les mises à pied pour au moins six mois.</b> . . . . .	29-1
29.1 Les mises à pied pour au moins six mois . . . . .	29-1
<b>Chapitre 30 - Incidence de l'article 102 de la <i>Loi sur les normes du travail</i></b> . . . . .	30-1
<b>Chapitre 31 - Question particulière : la possibilité de compenser l'indemnité de l'article 83 par une indemnité d'une autre nature</b> . . . . .	31-1
A. La distinction entre l'indemnité de l'article 83 et l'indemnité de fin (ou cessation) d'emploi . . . . .	31-1
B. Le cas des paiements accordés <i>ex gratia</i> par l'employeur. . . . .	31-4
<b>PARTIE IV – ARTICLES 84.1 ET 122.1 DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL : L'ÂGE NORMAL DE LA RETRAITE</b>	
<b>Chapitre 32 - Introduction</b> . . . . .	32-1
<b>Chapitre 33 - Juridiction et présomption</b> . . . . .	33-1
33.1 Établissement de la présomption. . . . .	33-1
33.2 L'âge normal de la retraite . . . . .	33-2
33.3 Preuve de l'existence d'un âge normal de la retraite . . . . .	33-7
33.4 Incidence du paragraphe 122(5) de la Loi . . . . .	33-10
33.5 L'article 124 de la <i>Loi sur les normes du travail</i> . . . . .	33-13
<b>Chapitre 34 - Notions de congédiement, de mise à pied et de licenciement</b> . . . . .	34-1
<b>Chapitre 35 - Autre cause juste</b> . . . . .	35-1
35.0 Introduction . . . . .	35-1
35.1 Motifs économiques . . . . .	35-1
35.2 Incompétence, rendement insatisfaisant . . . . .	35-6
35.3 Changements technologiques. . . . .	35-6

**PARTIE V – ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES**

<b>Chapitre 36 - La source du recours</b> .....	36-1
<b>Chapitre 37 - Caractéristiques du recours</b> .....	37-1
37.1 Prohibition législative. ....	37-1
37.2 Le titulaire du recours : le travailleur. ....	37-5
37.3 Exercice du recours : plainte ou grief .....	37-6
37.4 Délai de soumission de la plainte .....	37-16
37.5 Présomption : article 255 .....	37-21
37.6 Types de sanctions et mesures visées par l'article 32. ....	37-28
37.7 Évaluation de l'autre cause juste et suffisante .....	37-42
A. Les motifs généraux d'ordre disciplinaire ou non disciplinaire ....	37-43
B. Les motifs reliés au non-respect par le travailleur des obligations qui lui incombent en vertu de la L.A.T.M.P. (notamment lorsque le travailleur a aggravé son état de santé lors d'activités parallèles ou a faussement représenté à son employeur avoir été incapable d'exercer son travail en raison de son accident de travail) .....	37-63
C. Les motifs reliés à l'appréciation discrétionnaire du travail de l'employé en période d'essai .....	37-67
D. Les motifs d'ordre économique ou contractuel. ....	37-70
37.8 Questions particulières. ....	37-77
A. Défense de l'employeur fondée sur les dispositions de la convention collective. ....	37-77
B. Les mesures « administratives ». ....	37-82
C. Le recours de l'article 32 et les modalités d'application du droit de retour au travail .....	37-87
D. L'application de l'article 32 aux entreprises de compétence fédérale .....	37-88
<b>Chapitre 38 - Plainte à la CNESST : niveaux d'intervention</b> .....	38-1
38.1 Le médiateur-décideur .....	38-1

38.2	Contestation au T.A.T. ....	38-11
------	-----------------------------	-------

<b>Chapitre 39 - Application de l'article 34 L.A.T.M.P. suivant la concession ou l'aliénation de l'établissement</b> .....	39-1
--	------

**PARTIE VI – CODE CANADIEN DU TRAVAIL**

<b>Chapitre 40 - Introduction</b> .....	40-1
---	------

<b>Chapitre 41 - Articles 230 et 235</b> .....	41-1
--	------

<b>Chapitre 42 - Articles 240 à 246 – congédiement injuste</b> .....	42-1
--	------

42.1	Le recours et ses conditions d'exercice .....	42-1
------	---	------

A.	Introduction .....	42-1
----	--------------------	------

B.	Règlement d'une plainte.....	42-9
----	------------------------------	------

C.	Avoir 12 mois de service continu .....	42-13
----	--	-------

D.	Être un employé .....	42-16
----	-----------------------	-------

E.	Ne pas être un directeur (paragraphe 167(3)).....	42-19
----	---	-------

F.	Notion de congédiement (« dismissal ») .....	42-31
----	--	-------

G.	Licenciement à la suite d'un manque de travail ou de la suppression d'un poste .....	42-43
----	--	-------

H.	Autre exclusion : ne pas faire partie d'un groupe d'employés régis par une convention collective .....	42-50
----	--	-------

I.	Autre exclusion : procédure prévue en vertu du Code ou d'une autre loi fédérale.....	42-51
----	--	-------

J.	Prescription du recours : quatre-vingt-dix jours .....	42-58
----	--	-------

K.	Arbitrage par le Conseil.....	42-60
----	-------------------------------	-------

L.	L'enquête et audition .....	42-60.1
----	-----------------------------	---------

42.2	Notion de congédiement « injuste » et fardeau de la preuve.....	42-64
------	---	-------

<b>Chapitre 43 - Les pouvoirs de réparation de l'arbitre</b> .....	43-1
--	------

43.1	Les pouvoirs généraux .....	43-1
------	-----------------------------	------

43.2	La réintégration .....	43-4
------	------------------------	------

## TABLE DES MATIÈRES

43.3	Les compensations pécuniaires . . . . .	43-13
43.4	Diverses ordonnances (alinéa 242(4)c) . . . . .	43-21
A.	Les honoraires extrajudiciaires . . . . .	43-21
B.	Les intérêts . . . . .	43-25
C.	Frais engagés lors de la minimisation des dommages . . . . .	43-27
D.	Diverses ordonnances à caractère pécuniaire . . . . .	43-28
E.	Les lettres de recommandation et les mentions dans le dossier de l'employé . . . . .	43-31
F.	Diverses autres ordonnances . . . . .	43-34

### **PARTIE VII – ARTICLE 79.1 (anciennement 122.2) DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL**

<b>Chapitre 44 - Introduction . . . . .</b>	<b>44-1</b>
<b>Chapitre 45 - Juridiction et présomption . . . . .</b>	<b>45-1</b>
45.1 Établissement de la présomption . . . . .	45-1
45.2 Juridiction . . . . .	45-5
<b>Chapitre 46 - Notions de congédiement, de suspension ou de déplacement . . . . .</b>	<b>46-1</b>
A. Le licenciement . . . . .	46-2
B. La démission . . . . .	46-3
C. Le déplacement et la suspension . . . . .	46-7
D. Les repréailles . . . . .	46-8
<b>Chapitre 47 - Absence pour maladie, don d'organes ou de tissus pour fins de greffe, d'accident, de violence conjugale, de violence à caractère sexuel ou d'acte criminel . . . . .</b>	<b>47-1</b>
<b>Chapitre 48 - La durée de l'absence . . . . .</b>	<b>48-1</b>

<b>Chapitre 49 - Les conséquences de la maladie, de dons d'organes ou de tissus à des fins de greffe, de l'accident, de la violence conjugale, de la violence à caractère sexuel ou de l'acte criminel ou le caractère répétitif des absences</b> .....	49-1
A. Le caractère de la maladie, du don d'organes ou de tissus à des fins de greffe, de l'accident, de la violence conjugale, de la violence à caractère sexuel ou de l'acte criminel et le caractère répétitif des absences .....	49-2
<b>Chapitre 50 - Cause juste</b> .....	50-1
50.1 Introduction .....	50-1
A. Les motifs économiques, de restructuration ou de fin de contrat. . . . .	50-2
B. Le rendement .....	50-5
C. Fraude ou activités incompatibles .....	50-7
D. Insubordination, refus de soumettre des certificats médicaux ou absence injustifiée .....	50-8
E. Divers .....	50-11
<b>Chapitre 51 - Preuve médicale</b> .....	51-1

**ANNEXES**

Annexe I-	Tableau non-exhaustif des indemnités accordées par les tribunaux civils
Annexe II-	Autres recours à l'encontre d'un congédiement injuste
Annexe III-	<i>Code civil du Québec</i> – articles 2085 à 2097
Annexe IV-	<i>Loi sur les normes du travail</i> – articles pertinents au présent ouvrage
Annexe V-	Tableau non-exhaustif des indemnités accordées par les juges administratifs [anciennement les commissaires du travail]
Annexe VI-	Tableau non-exhaustif des indemnités accordées par les tribunaux civils à titre de préjudice à la réputation
Annexe VII-	Tableau non-exhaustif des indemnités accordées par les tribunaux civils à titre de dommages moraux
Annexe VIII-	Tableau non-exhaustif des indemnités accordées par les juges administratifs [anciennement les commissaires du travail] à titre de dommages moraux
Annexe IX-	Tableau non-exhaustif des indemnités accordées par les arbitres nommés en vertu des articles 240 et s. du <i>Code canadien du travail</i>

TABLE DES MATIÈRES

**BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

**TABLE DE LA JURISPRUDENCE**

**INDEX ANALYTIQUE**

**ÉTAT DE LA PUBLICATION**